



R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Étude de la Nature et l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie
Agréée de Jeunesse et d'Éducation Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 88
Agréée de protection de l'environnement pour la Région Ile-de-France (article L.141-1 du Code de l'Environnement)
Habilité à prendre part au débat sur l'environnement pour la Région Ile-de-France dans le cadre d'instances consultatives (article L.141-3 du Code de l'Environnement)
N° SIRET : 39070756000012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un projet d'hôtel 5 étoiles menace le château de Ferrières-en-Brie et son parc, classé Monument Historique et Site Naturel Inscrit.



Mi-mars, des habitants de Ferrières-en-Brie contactaient l'Association R.E.N.A.R.D, car ils s'inquiétaient des dégâts causés par un abattage important d'arbres plus que centenaires dans le Parc du Château de Ferrières. Nous avons appris que ces travaux précédaient la construction d'un hôtel 5 étoiles dans le parc du château, classé dans l'inventaire national des monuments historiques.

Impossible d'imaginer un projet semblable dans le parc du château de Versailles, de Champs-sur-Marne ou de Vaux le Vicomte !

En plus de supprimer des arbres d'une grande valeur environnementale et paysagère et les abris qu'ils offrent à la faune sauvage, la coupe intervient en pleine période de reproduction et d'élevage des jeunes. Nombreuses sont les espèces sauvages protégées dérangées ou détruites : écureuils, chauve-souris, oiseaux, etc... Sans autorisation...

Le projet d'hôtel est un bâtiment à R+2 étages, qu'il est prévu de construire le long de la rue du Château, à quelques mètres de la grille d'honneur, avec une nouvelle entrée.



L'impact paysager de ce projet serait désastreux : ce parc – le seul parc Napoléon III en Europe serait gravement dégradé si la construction aboutissait.

L'affichage obligatoire des travaux n'a pas été réalisé. La mairie prétend ne pas pouvoir donner la copie de l'autorisation. Nous avons, avec l'aide d'un avocat, déposé un *référé mesure utile* au **Tribunal Administratif** pour avoir la copie du dossier du projet. Nous venons de déposer au Tribunal Administratif une *requête pour annulation* de l'autorisation et un *référé suspension* pour empêcher la poursuite des travaux.

Nous avons besoin de moyens financier. Le site HELLO ASSO vous permet d'y contribuer :

<https://www.helloasso.com/associations/r%20e%20n%20a%20r%20d/collectes/sauvons-le-parc-du-chateau-de-ferrieres-1>

Vous trouverez tous les renseignements et documents sur notre site : <https://www.renard-nature-environnement.fr/>

Nous répondons à vos questions : association-renard@orange.fr et 06 45 61 42 27

Philippe ROY Président de l'Association R.E.N.A.R.D. et le conseil d'administration le 22 avril 2020